



Commune de
BRANNENS

Bulletin municipal n°44



Décembre 2022



Chères Brannennoises et Chers Brannennois,

C'est avec joie que je m'adresse à vous en cette fin d'année.

Cette année 2022 fut encore particulière, avec les fortes chaleurs ainsi que les incendies de l'été. Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont participé à la distribution d'eau pour les pompiers.

Cette année a été riche en réalisation de travaux dans la commune :

- Le remplacement de l'éclairage public en Leds avec une diminution de 80 % de l'intensité lumineuse la nuit, permettant ainsi des économies d'énergie.
- L'installation des panneaux solaires sur le toit de la salle polyvalente mis en service en début d'été, produisant de l'électricité solaire en revente totale.
- La fin des travaux du gîte communal, habilité ce mois de décembre, mis en gestion par « Gîtes de France » dès 2023.

Un grand projet dont la réalisation se fera sur plusieurs années sera mis en place à partir de 2023, vous serez tous mobilisés car nous allons travailler ensemble sur son développement.

La fibre prend du retard, des travaux d'enfouissement dans le centre du village retardent le déploiement, nous attendons le retour du prestataire.

Au mois d'octobre le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est entré en vigueur abrogeant de fait notre carte communale.

Lors des fêtes de fin d'année, on voit souvent les habitations, les villes et villages s'illuminés, nous avons décidés d'installés très peu de décorations lumineuses, dans un but d'économiser l'énergie.

Je tiens à remercier nos employés communaux, Siham pour le travail administratif remarquable et Virginie pour l'embellissement de notre commune.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants de la commune.

Je tiens à vous inviter à la cérémonie des vœux du Maire le dimanche 22 janvier 2023 à 11H30 à la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal se joint à moi, pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2023, de santé, de bonheur et de réussite.

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année, rester vigilant face à la situation sanitaire.

Très cordialement,
Le Maire, Yannick DUFFAU



GÎTE COMMUNAL

L'ancienne école du village reprend vie !

Les travaux du gîte sont terminés, celui-ci sera disponible à la location sur le site de gîte de France courant 2023.



CONSEIL MUNICIPAL

Désireuse de retrouver sa famille en Lorraine, Madame Perrin Becker Solange a démissionné de son poste de conseillère municipale.

Nous saluons son engagement au sein du conseil en faveur de notre village, elle a été une actrice importante dans l'élaboration du gîte Communal, participant à toutes les réunions de chantier et en apportant sa touche artistique dans l'aménagement intérieur.

Nous lui souhaitons le meilleur auprès de ses proches





PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



Les panneaux solaires installés sur le toit de la salle polyvalente sont en service et produisent de l'énergie.



PROJET

Un projet est en cours pour 2023, qui demandera plusieurs années pour sa réalisation.

Le conseil Municipal sollicitera les Brannensois pour son développement.

PANNEAUX ENTREE DU VILLAGE



Les panneaux d'entrées et de sorties du village ont été changés, les anciens étaient vétustes et plus aux normes, il était donc nécessaire de les changer.

De plus, un panneau a été rajouté au lieu-dit Paillasson.



Les tournées de distribution Du courrier et du colis évoluent

La Poste revoit le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs de la Plateforme de distribution sur notre commune.

Comme partout en France, La Poste prend en compte l'évolution des volumes de courrier et de colis à distribuer et répond aux attentes des clients. Ces évolutions sont conduites pour apporter un service de qualité et développer les services de proximité rendus 6 jours sur 7 par les facteurs.

Le nouveau découpage des tournées sur la commune entrainera parfois des modifications d'horaire de passage du facteur ou changement de facteur, à compter du 17 janvier 2023.

Cette nouvelle organisation n'a aucun impact sur les horaires de votre bureau de Poste.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



AGENDA

22 JANVIER 2023 A 11H30
LES VŒUX DU MAIRE

19 FEVRIER 2023
LE REPAS DES AÎNÉS

ETAT CIVIL

DÉCÈS
Étienne COURREGES
Le 31 janvier 2022



A partir du 1^{er} janvier 2023, tous les papiers et les emballages ménagers sans exception vont se trier ENSEMBLE !



sictOm
sud gironde
Service public des déchets

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR SICTOMSUDGIRONDE.FR



Dès le 1^{er} janvier 2023, Il sera possible de trier dans le même contenant :

- Tous les papiers
- Tous les emballages en carton et les briques alimentaires,
- Tous les emballages en métal (boîtes de conserve, bidon en métal, plaquettes de médicaments, couvercles métalliques, papiers aluminium et même les capsules de café...)
- Tous les emballages en plastique ... sans exception ! (En plus des bouteilles et flacons, on rajoute, les barquettes, les pot de yaourts, les films plastiques, les gourdes de compote, les tubes de dentifrice et même les barquettes en polystyrène)

Les nouvelles consignes au 1^{er} janvier 2023 :

Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation !

C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans la borne d'apport volontaire !

- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez-les, en vrac, séparés les uns des autres (pas dans des sacs).

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Vidés, en vrac et séparés. Inutile de les laver !



sictOm
sud gironde
Service public des déchets

CITEO





EXPOSITION CRÈCHE DU MONDE

Du 16 décembre 2022 au 22 janvier 2023

Abbaye Sainte Marie du Rivet à Auros

Horaires : 10h00/12h00 – 15h00/17h30 en semaine
le dimanche de 15h00 à 17h15

Renseignements : 05 56 65 05 30



SÉNIORS, VOUS AVEZ LA PAROLE !

EN ROUTE VERS LE LABEL AMI des AÎNÉS

IMAGINONS ENSEMBLE LE SUD GIRONDE IDÉAL DE DEMAIN

SENIORS VOUS AVEZ LA PAROLE !

LUNDI 30 JANVIER 2023
14H-16H30
SALLE DES FÊTES D'AUROS
4 ROUTE DU FOIRAIL
33124 AUROS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE 06 77 87 76 40
elodie.choisy@polesudgironde.fr

Le Sud Gironde s'engage dans le parcours de labellisation « Ville amie des aînés ».

La possibilité pour tous de bien vivre à domicile, le transport, la mobilité, le maintien de l'autonomie, l'accès aux services et aux soins, le soutien aux aidant-e-s, tels sont les principaux axes que nous voulons mettre en œuvre avec les habitantes et habitants du Sud Gironde.

Votre implication et vos idées sont indispensables pour imaginer et construire le bien-vieillir de demain en Sud Gironde.

Retrouvez-nous à la concertation citoyenne qui se déroulera le lundi 30 janvier 2023 :

De 14h00 à 16h30 A la salle des fêtes d'Auros (4 route du Foirail 33124 Auros)

Vos aidant-e-s sont les bienvenu-e-s à cette concertation !

Au programme, discussions et réflexions sur les actions à mener en Sud Gironde en faveur du bien-vieillir.

Accueil café et dégustation de crêpes !

Critères de participation : Avoir 50 ans et plus et être domicilié en Sud Gironde

Les participants ne peuvent pas avoir le statut d' élu-e

Nous comptons sur vous pour donner l'élan à ce grand projet participatif !

Renseignements et inscriptions auprès d'Elodie Choisy, assistante de projets au Pôle territorial du Sud Gironde : **06 77 87 76 40**



Commune de
BRANNENS



facebook.com/brannens33

Site internet :
www.brannens33.fr